

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

CLÔTURE ET BILAN DU PROGRAMME FORAGE BAIE-JAMES 2020

Matagami, le 25 mai 2020 – La Société de développement de la Baie-James (SDBJ) est heureuse d'annoncer que, malgré la situation exceptionnelle engendrée par la pandémie de la COVID-19, le programme Forage Baie-James s'est clôturé le 30 avril 2020 et a permis la réalisation d'un investissement de 100 000 \$.

Le placement privé, clôturé le 18 mars dernier, a totalisé un montant de 200 000 \$ dans la société d'exploration minière UrbanGold Minerals, en contrepartie de 1 600 000 actions à un prix unitaire de 0,125 \$.

Les titres émis dans le cadre de ce placement privé sont soumis à une période de détention de quatre mois expirant le 18 juillet 2020. La compagnie utilisera le produit de ce placement privé afin de financer des travaux sur ses projets à la Baie-James.

« C'est un plaisir de collaborer avec la Société d'investissement dans la diversification de l'exploration (SIDEX) dans ce projet mobilisateur qui permet aux sociétés minières juniors de contribuer à de nouvelles découvertes minérales sur le territoire de la Baie-James. »

Le président-directeur général de la SDBJ, M. Alain Coulombe

Pour plus de détails concernant ce financement, veuillez consulter le site Internet de la compagnie : <https://urbangoldminerals.com/>

À propos de Forage Baie-James

Le 16 décembre 2019, SIDEX et le Fonds d'investissement minier SDBJ ont lancé conjointement « Forage Baie-James 2020 » afin d'encourager les sociétés minières juniors à tester de nouvelles cibles de forage sur le territoire de la Baie-James durant la saison hivernale.

Pour plus de détails concernant cette initiative, veuillez consulter le site Internet suivant :

<https://www.sdbj.gouv.qc.ca/fr/offre-de-financement/secteur-minier/fonds-dinvestissement-secteur-minier-2/>

À propos de SIDEX

SIDEX, une initiative du gouvernement du Québec et du Fonds de solidarité FTQ, a pour mission d'investir dans des entreprises engagées dans l'exploration minière au Québec afin d'en diversifier l'inventaire minéral, d'appuyer l'innovation et soutenir la relève.

À propos de la SDBJ

Créée en 1971 par la *Loi sur le développement de la région de la Baie James*, la SDBJ a pour mission de favoriser, dans une perspective de développement durable, le développement économique, la mise en valeur et l'exploitation des ressources naturelles, autres que les ressources hydroélectriques relevant du mandat d'Hydro Québec, du territoire de la Baie-James. Elle peut notamment susciter, soutenir et participer à la réalisation de projets visant ces fins.

<http://www.sdbj.gouv.qc.ca>

-30-

Source :

Simon T. Hébert, géo.

Directeur du portefeuille minier

Société de développement de la Baie-James

Tél. : 418 748-7777, poste 5222

Télec. : 418 748-6868

shebert@sdbj.gouv.qc.ca